

## BAISSE DE LA REDEVANCE DÉCHETS MENAGERS 2018

Exemple : Foyer de 2 personnes



LEVÉES FORFAITAIRES



182 €



167,50 €



160,50 €

**-21€ soit 12% de baisse**

A noter pour 1 foyer de 3 pers., une baisse de 30€ soit 15% depuis 2015.

Le passage à la collecte tous les 15 jours se répercute sur la part forfaitaire Levées. Cette mesure touche les 81% des usagers qui effectuent déjà moins de 12 levées.

Pourquoi la baisse de la redevance n'est pas plus importante malgré une collecte toutes les 2 semaines?

- encore trop d'erreurs de tri : 30% en moyenne pour 2017,
- l'arrêt des emplois aidés en 2018 (4 agents concernés),
- l'augmentation de 15% de la taxe générale sur les activités polluantes, payée sur chaque tonne enfouie,
- la participation stagnante des éco-organismes dans les prochaines années sur les subventions à la tonne triée.

## Mieux trier... nous avons tous à y gagner !

1200 t d'emballages collectés



CENTRE DE TRI

800 t



Produits recyclés



RECETTES

30% d'erreurs de tri

400 t de refus



CENTRE D'ENFOUISSEMENT

Coût + Taxes



DEPENSES

**Stop aux emballages pleins, emboîtés, et aux couches ...dans les colonnes ou bacs de tri.**

« Ils vous coûtent 3 fois plus chers que mis dans votre bac à ordures ménagères. »

